



25^{ème} SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE

D'ARTISTES CONFIRMES

Du samedi 09 au dimanche 17 octobre 2021

GRANDE HALLE – Pôle culturel de la ferme d'Ayau

FICHE D'INSCRIPTION : en catégorie **Peinture** (peintures – dessins – gravures)

en catégorie **Sculpture**

NOM Pseudonyme (à noter : si vous notifiez un pseudonyme, celui-ci remplacera votre nom dans le catalogue)

Prénom

Adresse

CP Ville

Tél. Mail

Votre contact/interlocuteur
Direction de la Culture, de
l'Événementiel et de la Vie Associative
Mairie de Roissy-en-Brie
9 rue Pasteur
77680 Roissy-en-Brie
0160345416 - culturel@roissyenbrie77.fr

INFORMATIONS SUR LES ŒUVRES PROPOSEES (quatre maximum)

Titre (écrire en majuscule)	Technique utilisée	Format	Prix de vente ⁽¹⁾ (facultatif)	Estimation financière ⁽²⁾ (indispensable)

(1) Si vous ne désirez pas vendre vos œuvres, merci d'indiquer la mention « réservée ».

(2) Une estimation financière de vos œuvres est indispensable, pour la Compagnie d'Assurance de la Municipalité.

DISPONIBILITE POUR ASSURER UNE PERMANENCE

Le salon est ouvert au public pendant deux week-ends et les jours de semaine intermédiaire, de 14h00 à 17h30. Elle est aussi ouverte pour les scolaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

Il est important qu'un maximum d'artistes/d'exposants puissent accueillir les scolaires.

Dates	Matin ⁽¹⁾ (accueil des scolaires)	Après-midi ⁽¹⁾	Proposition d'animations/d'ateliers durant les accueils des scolaires ⁽²⁾
Samedi 09 octobre			
Dimanche 10 octobre			
Lundi 11 octobre			
Mardi 12 octobre			
Mercredi 13 octobre			
Jeudi 14 octobre			
Vendredi 15 octobre			
Samedi 16 octobre			
Dimanche 17 octobre			

(1) Cochez la case si vous souhaitez tenir une permanence

(2) Description de la proposition d'animations/d'ateliers

Cette fiche d'inscription est à retourner, **avant le 06 septembre 2021** à la **Mairie de Roissy-en-Brie** – Direction de la Culture, de l'Événementiel et de la Vie Associative – 9 rue Pasteur – 77680 Roissy-en-Brie – **accompagnée** d'un droit d'accrochage de 25 Euros (chèque à l'ordre de **Régie Service Culturel - 77680** ; d'au moins deux justificatifs (minimum) de Prix reçus ; d'un « parcours d'artiste » et de photos des œuvres proposées (facultatif mais vivement recommandé).

Règlement "Lu et Approuvé"

Date

Signature